

MAIRIE DE SOLAURE EN DIOIS
SEANCE DU 10 JUILLET 2023

Membres en L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet 2023 à 20h30
Exercice : 15 Le Conseil Municipal de la commune de Solaure en Diois,
Présents : 13 régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au
Votants : 14 nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Date convocation : 20/03/2023 sous la présidence de M. MOLLARD Maurice, Maire.

Présents : MOLLARD Maurice, ALLEMAND Marie-France, BONNARD Alain, CARRER Jacqueline, CHANAS David, DELORT Sandy, DESTRAIT Florence, FRAUD Jean-Pierre, GROSDIDIER Maryse, LAGIER Jean-Claude, MONNOT Marie-Christine, REY Olivier, ROUX Jean-Michel.

Absents excusés avec pouvoir : BONNET Yves (pouvoir à MOLLARD Maurice)

Absents excusés : LIOTARD Régis

Secrétaire : ROUX Jean-Michel.

26 – PROJET ECOLE

Le maire rappelle à l'assemblée les montants estimatifs détaillés du projet

- Montant total devis entreprises =	1 398 049,44€
- Achat du terrain	= 200 000,00€
- Actes	= 1 530,00€
- Maitrise d'œuvre	= 184 734,00€
- Contrôle technique	= 12 250,00€
- Géomètre expert	= 1 075,00€
- Mission SPS	= 3 700,00€
	<hr/>
	= 1 801 338,44€ HT

Entreprises retenues et montants :

Lot N°	Désignation	Entreprise	Offre après négo
1	Aménagements extérieurs	LIOTARD, Fraboulet et Jardins de Provence	216 891,54
			0,00
2	Gros œuvre	DROMACON	240 435,69
3	Charpente – façade - couverture	BATINATURE	461 814,04
4	Menuiseries extérieures	BATINATURE	100 774,07
5	Plâtrerie / peinture / carrelage / faux plafonds	SMARKI	101 098,88
6	Menuiseries intérieures	LA FABRIQUE	67 797,00

7	Plomberie sanitaire	PLOMBERIE DU DIOIS	40 721,86
8	Ventilation	SALLEE	94 712,00
9	Électricité Chauffage	HERVE DUFETRE contact elec	73 804,36
TOTAL HT (€)			1 398 049,44
TVA 20%			279 609,89
TOTAL TTC			1 677 659,33

Les montants des entreprises retenues sont inférieurs aux estimatifs (estimés en étude à 1 407 107,00€)

Le Maire informe l'assemblée que toutes les subventions ont été obtenues, à savoir :

- DETR = 437 600,00€
- Région = 147 500,00€
- CD 26 = 875 212,00€

Total des aides publiques = 1 460 312,00€

Le Conseil municipal après examen et délibération, à l'unanimité, accepte les propositions d'attributions des marchés aux entreprises ci-dessus et charge le Maire des notifications réglementaires aux entreprises attributaires et aux entreprises non retenues.

L'autorise à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet, dont les marchés et de procéder à l'achat du terrain

27 – Convention ADN

ADN (Ardèche Drome Numérique) dans son projet de déploiement de la fibre à l'habitant a besoin d'implanter un poteau supplémentaire sur la parcelle A0002 (station de pompage Molières).

M. le Maire propose aux conseillers municipaux l'implantation d'un poteau à la station d'épuration.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Questions diverses :

- Nettoyage des réservoirs à prévoir à l'automne – une date sera arrêtée lors d'un prochain conseil

- Recensement – Il aurait dû être effectué en 2023, mais en raison de la crise COVID il a été reporté en 2024, il se tiendra du 18 janvier au 17 février 2024
- Boîtes à livre
Une devrait être installée sur le parking Pont de Quart. Il s'agit d'une pompe à carburant qui est en cours de restauration.
Une seconde est en réflexion et pourrait être installée dans l'abri bus de Molières
- Abri bus village (parking salle des fêtes), projet de mise aux normes PMR opération subventionnée. Seule la dalle béton est à la charge de la commune et subventionnée à 80%.
- Pont de Craponne - la subvention a été obtenue. Le démarrage des travaux dépend maintenant de l'entreprise et pourraient démarrer dans le courant du 2^{ème} semestre 2023
- Mur de soutènement la Salle en direction de Peyrols – Une subvention de 10 800,00€ (50% du montant des travaux) devrait être validée en Commission Permanente de septembre 2023
- Suite au litige qui nous oppose avec le Collectif Vélo sur l'aménagement de la Traverse du village, une proposition de médiation est en cours
- L'actuelle secrétaire de mairie fait valoir ces droits à la retraite à compter du 11/07/2023. Sa remplaçante prendra son poste à compter du 01/09/2023

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h40

Le secrétaire M. ROUX Jean-Michel